

Pougny

Guide découverte des Espaces Naturels Sensibles



MARAIS DE L'ÉTOURNEL

Espace Naturel Sensible



www.patrimoines.ain.fr

AIN⁰¹
le Département



©Daniel Gilet

Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée au tourisme, au développement durable, à l'environnement et au patrimoine naturel.

” DES TRÉSORS À DÉCOUVRIR

Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés par le grand public et d'autres moins. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

À travers le « Plan Nature », le Département labellise les espaces les plus remarquables et emblématiques en Espaces Naturels Sensibles (ENS).

L'ENS du marais de l'Etournel, géré par le Parc naturel régional du Haut-Jura, est un vaste espace naturel à proximité du Rhône. Cette ancienne gravière, aujourd'hui dédiée à la nature, est réputée pour accueillir une grande diversité d'oiseaux.

Le Département a souhaité faire de cet ENS un site exemplaire en matière d'accessibilité notamment tout handicap.

Qu'est-ce qu'un ENS ?



Conscient des nombreuses richesses sur son territoire, le Département porte une politique de préservation et de valorisation des milieux naturels : c'est la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Un ENS est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (faune, flore et/ou habitats), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être géré, valorisé et ouvert au public (sauf exception).

Et si vous veniez visiter un endroit hors du commun ?

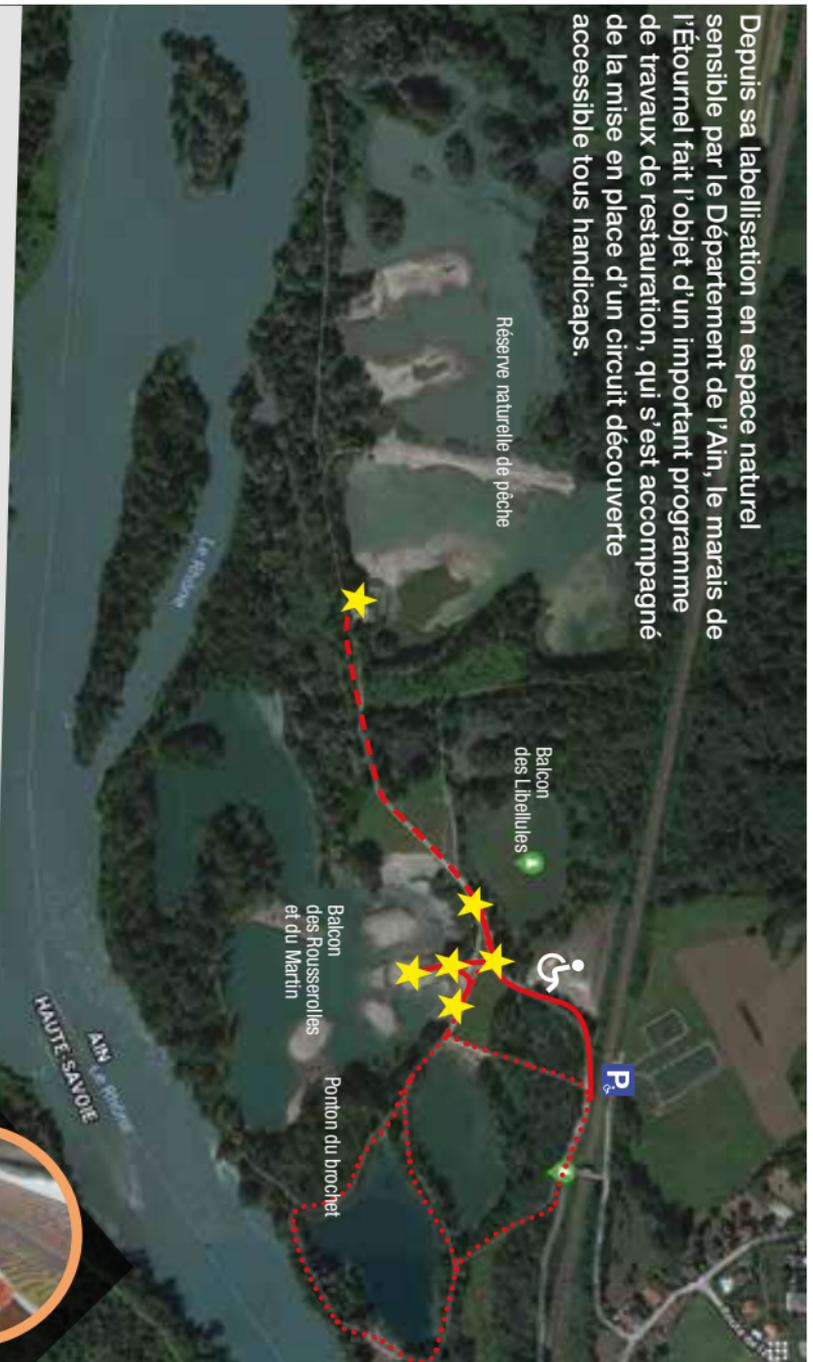


À l'entrée du Pays de Gex, juste après le défilé de l'Écluse, le marais de l'Étoumerie se situe sur les communes de Pougny et de Collonges, niché dans la plaine alluviale entre les deux grandes entités naturelles du Jura et des Alpes.

Cette zone en rive droite du Rhône, a été façonnée par l'activité humaine d'une carrière de galets. Suite à l'arrêt de l'extraction en 1990, la nature a repris ses droits sur cette gravière de près de 200 hectares.

Des boisements humides caractéristiques des bords du Rhône (saules, aulnes, peupliers noirs...) recolonisent les bras morts. Les 8 étangs laissés par l'extraction des galets offrent un point d'hivernage et une halte migratoire importante pour les oiseaux. L'ensemble du secteur héberge une biodiversité remarquable, reconnue à l'échelle européenne par le classement du site en Natura 2000.

Depuis sa labellisation en espace naturel sensible par le Département de l'Ain, le marais de l'Étourne fait l'objet d'un important programme de travaux de restauration, qui s'est accompagné de la mise en place d'un circuit découverte accessible tous handicaps.



 Sentier d'interprétation accessible tous handicaps

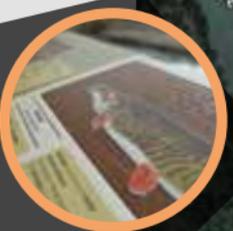
 Sentier d'interprétation

 Cheminement naturel

 Parking avec accès PMR

 Station d'interprétation

6 stations d'interprétation offrent un aperçu de la richesse du site de manière ludique et adaptée pour tous les handicaps : intégration du braille, silhouettes et dessins à toucher...



Adoptez les bons gestes pour préserver ce site

La labellisation en Espace Naturel Sensible n'impose aucune réglementation. Le site est néanmoins protégé par :

- un arrêté inter-préfectoral de protection de biotope,
- une réserve de chasse et de faune sauvage

À ce titre :



Veillez à emporter vos déchets pour les jeter à la poubelle et/ou les trier.



Allumer un feu pourrait provoquer la destruction de la faune et de la flore.



La flore doit être respectée. Les plantes, fleurs ou arbustes sont dans leur milieu naturel, ne les ramenez pas chez vous.

La faune présente sur le site n'est pas chassable, elle ne doit pas être dérangée.



La faune et la flore présentes sur le site





6

1 **Le brochet** est le prédateur naturel des plans d'eau et du fleuve Rhône. Un adulte peut mesurer de 30 à 110 cm et peser plus de 10 kg. Il a une dentition redoutable (700 dents). Il se nourrit de poissons, de grenouilles et de jeunes oiseaux d'eau. Il tend des embuscades, caché dans les herbes aquatiques et les roseaux.

2 **Le gomphe joli** est une espèce de libellule généralement présente aux abords d'eaux à faible courant ou stagnantes. Ainsi, elle apprécie les rivières, les fleuves de plaine, et les zones humides des gravières telles que sur l'Étournal.

3 **Le castor d'Europe** se montre quand le site est déserté par le public. Mais les saules ou les peupliers abattus, et les branches taillées par ses incisives sont des preuves de sa présence. Il consomme les écorces uniquement des bois tendres. Pour prévenir



7

ses congénères d'un danger, il claque sa queue sur l'eau.

4 **L'utriculaire commune** est une plante carnivore aquatique. Elle se nourrit de micro-organismes. C'est une espèce qui peut passer plusieurs années sans fleurir.

5 **L'orchis singe**, entre autres orchidées, est présente sur les pelouses les plus sèches et calcaires du site de l'Étournal.

6 **Le bihoreau gris** est un petit héron trapu au plumage noir, gris et blanc. C'est une espèce protégée se plaisant aux abords de cours d'eau naturels.

7 **Le cerf élaphe** est l'un des plus grands cervidés de la faune européenne. Le mâle porte des bois qui repoussent chaque année. On peut l'écouter lors du brame en automne.

Des enjeux variés



Depuis la cessation de l'exploitation du gravier, la pêche est la principale activité pratiquée sur ces vastes étendues d'eau. De denses roselières, offrent une zone de refuge pour de nombreux oiseaux migrateurs ou hivernants, permettant de belles observations aux passionnés des oiseaux, photographes ou ornithologues.

Le Marais de l'Étournel concentre aujourd'hui plusieurs espèces et milieux naturels remarquables protégés au niveau national et européen. La présence d'espèces exotiques envahissantes (solidage géant, renouée du Japon...) menace cette biodiversité et doit être maîtrisée.

Ce site exceptionnel est très fréquenté, en particulier l'été. Les aménagements et la gestion du site consistent à concilier l'ensemble des usages (balades, pêche, observations naturalistes...) tout en préservant les milieux et les habitats favorables aux oiseaux d'eau.

La création d'un sentier de découverte couplée à la restauration des anciennes gravières a permis de canaliser la fréquentation et de préserver des secteurs dédiés à la pêche et des zones plus calmes pour les oiseaux hivernants.



Un plan de gestion confié au Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Le Plan de gestion de l'Espace naturel sensible élaboré pour 2017-2021 par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura répond aux objectifs suivants :

Restauration écologique des gravières.

Gestion de la fréquentation par application de la réglementation existante : révision du règlement de l'arrêté de Biotope, mise en place d'une réserve de pêche sur les secteurs les plus sensibles.

Entretien et lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Mise en place d'un sentier découverte (accessible tous handicaps) pour canaliser le public hors des zones de quiétude principalement pour les oiseaux.



Un aménagement pour tous les publics

La labellisation en Espace Naturel Sensible du marais de l'Étournal a relancé les efforts de restauration écologique et d'ouverture au public du site.



Un sentier accessible tous handicaps a alors été conçu et réalisé, sur ce site dont la structure du sol et l'absence de dénivelé pouvait permettre ce type d'aménagement.

Finalisé en 2018, ce sentier accessible tous handicaps est une première sur un Espace naturel sensible de l'Ain. Plusieurs aménagements permettent de répondre au besoin d'accessibilité et de compréhension de tous :

- pente et revêtement adaptés aux personnes à mobilité réduite, intégration du braille et des couleurs adaptées dans les panneaux d'interprétation,
- bordure de guidage pour les malvoyants sur le sentier,
- esquisses et illustrations accompagnées de textes adaptés pour une compréhension facilitée.

Outre la découverte ludique de la biodiversité, des pontons handipêche ont aussi été intégrés au parcours.



BOIS DURAND ET PERDRIAUX, ÉTANG DE COLOVREX

Poumon vert de Ferney-Voltaire, ce site est un vaste ensemble naturel abritant de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines très rares ! Promenade dominicale, course à pied, pêche, observation des avions, ce site entre étang et bois est très apprécié pour s'octroyer un moment de détente en plein air.

Le marais des Bidonnes fait partie des derniers grands bas-marais du pied du Jura. Un sentier pédagogique partant du Pont des îles et longeant le canal de Cran est accessible et aménagé pour découvrir les différentes espèces exceptionnelles présentes sur ce site.



MARAI DES BIDONNES



DÉPARTEMENT DE L'AIN

*DGA Finances, développement
et attractivité des territoires*

**Direction de l'Environnement
Service Nature et Biodiversité**

45 avenue Alsace Lorraine
01000 Bourg-en-Bresse

www.ain.fr

PATRIMOINE [s] DE L'AIN

Un site du Département de l'Ain

www.patrimoines.ain.fr



AIN⁰¹
le Département